



# Les universités françaises minées par l'antisémitisme

Apologie du massacre terroriste du 7 Octobre, propos antisionistes, ostracisation des élèves juifs... Un climat délétère persiste dans les facultés et les grandes écoles.

En France, l'antisémitisme « d'ambiance », aggravé par le conflit israélo-palestinien, trouve depuis des mois une caisse de résonance particulière dans les universités et les grandes écoles, où le militantisme pro-Gaza prospère. Il y a une semaine, une vidéo relayée sur les réseaux sociaux a provoqué l'indignation : une réunion faisant l'apologie de

l'attaque, le 7 octobre 2023, du Hamas contre Israël se tenait à l'université Paris 8, à Saint-Denis. Une dérive qui n'est pas isolée. Les discours pro-palestiniens, assortis de propos et d'actes haineux envers les Juifs, gangrènent les campus. Selon le ministre de l'Enseignement supérieur, Philippe Baptiste,

115 actes antisémites ont été recensés depuis le début de

l'année dans les facultés. Une loi contre l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur a été promulguée le 31 juillet dernier. Les décrets d'application devraient être bientôt publiés.

► « CERTAINS PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ CAUTIONNENT, VOIRE ALIMENTENT, UN DISCOURS ANTI-ISRAËL. » PAGES 2 ET 3

## Les universités minées par un antisémitisme persistant

Le 15 octobre, une réunion antisémite se tenait dans l'enceinte de Paris 8, à Saint-Denis. Un énième incident dans un établissement d'enseignement supérieur, depuis les attaques du 7 octobre 2023 contre Israël.





Emma Ferrand

« **C**ondamnez-vous le 7 Octobre ? », demande une militante. « Non ! », répondent en chœur les étudiants. Il y a une semaine, mardi 21 octobre, une vidéo relayée sur les réseaux sociaux a provoqué l'indignation. Elle montre une séquence filmée la semaine précédente, le 15 octobre, soit cinq jours après le cessez-le-feu à Gaza et deux jours après la libération des otages israéliens, durant laquelle une énième réunion sur le conflit se tenait sur les bancs de l'université de Paris 8, à Saint-Denis. Dans l'extrait partagé par Leon - Le Média, on peut entendre : « En défendant Georges Abdallah (militant libanais condamné pour complicité d'assassinat terroriste, NDLR), nous étions préparés à ce soutien inconditionnel à la résistance héroïque du peuple palestinien et à cette résistance principalement qui passe (sic) par la lutte armée. Le 7 Octobre, nous y étions prêts ! Nous n'avons eu aucun problème à revendiquer ce 7 Octobre. »

Des propos qui ont rapidement choqué. À tel point que le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, Philippe Baptiste, a réagi dès le soir de la publication de la vidéo sur X. « Un rassemblement aux relents antisémites, au cours duquel des intervenants et des participants ont fait l'apologie des actes terroristes du 7 Octobre, s'est tenu à l'université Paris 8. Un sentiment : le dégoût. J'ai demandé au rectorat de saisir le procureur de la République », a-t-il écrit. Avant de poursuivre : « Je recevrai dès demain le président de Paris 8 pour comprendre comment un tel événement a pu se tenir sur son campus, alors même que des consignes de vigilance et de fermeté ont été passées à plusieurs reprises. »

Son homologue à la Justice, Gérard Darmanin, n'a pas manqué non plus de s'exprimer sur le sujet. « L'antisémitisme et son corollaire, l'antisionisme, doivent être combattus avec toute la force de la loi. J'envoie dès cet après-midi une instruction aux procureurs de la République pour faire preuve de la plus grande fermeté lorsqu'ils sont saisis de ce type de faits. Aucune apologie du terrorisme ne

peut être acceptée dans les facultés et écoles françaises », a insisté le garde des Sceaux. De son côté, l'université a assuré dans un communiqué avoir « signalé les éléments portés à sa connaissance au procureur de la République, en application de l'article 40 du code de procédure pénale », et lancé « une enquête » interne. Contactée, l'université Paris 8 n'a pas donné suite à nos sollicitations. Le parquet de Bobigny, saisi par la rectrice, a ouvert une enquête, confiée à la brigade de la répression de la délinquance contre la personne.

Cet épisode, qui a immédiatement suscité la polémique, est loin d'être le premier. En 2023, quelques jours après les attaques du Hamas contre Israël, *Le Figaro* s'était déjà rendu à l'université de Saint-Denis pour raconter la mobilisation des syndicats étudiants d'extrême gauche propalestiniens. Deux ans plus tard, peu de choses ont changé. À l'intérieur de l'université, les militants continuent quotidiennement de distribuer des tracts en faveur de la Palestine, des étudiants défilent avec des keffieh... Mais, depuis jeudi dernier, les élèves ont reçu l'ordre par mail de présenter leur carte étudiante avant d'entrer dans l'établissement. Une mesure prise pour éviter aux individus étrangers à l'université de s'inviter aux réunions étudiantes, ou une simple volonté d'empêcher les journalistes d'entrer dans la faculté ? Par ailleurs, s'ils continuent d'envahir certains murs, les posters sur la situation à Gaza se font moins nombreux. « L'université a fait repeindre certains locaux durant l'été, et a donc enlevé des tonnes d'affiches », nous racontent deux étudiantes.

Ce militantisme persistant continue de blesser les étudiants juifs, pointés du doigt, et régulièrement traités de « sionistes ». « Il y a une forme de fierté chez ces individus qui ne se cachent plus de revendiquer des propos de plus en plus choquants. En face, les étudiants juifs en ont ras le bol et se font petits tous les jours. Ce ne sont pas des conditions d'études sereines », explique Yossef Murciano, président de l'Union des étudiants juifs de France (UEJF). Pour Yonathan Arfi, président du Conseil représentatif des institutions juives de

France (Crif), cet incident n'est en effet pas surprenant : « Cette faculté est le lieu d'un militantisme propalestinien décomplexé, mené en particulier par La France insoumise. La cause islamiste est devenue une sorte de norme pour cette génération. Ils intiment l'ordre de faire taire ceux qui pensent différemment. Les universités jouent un rôle de débat public qui est aujourd'hui largement menacé. »

Devant l'université de Saint-Denis, quand certains étudiants refusent de parler à la presse après s'être « mis d'accord avec le reste de la promotion », d'autres ne s'offusquent pas des propos tenus le 15 octobre dernier. « Je pense que ce qui s'est passé le 7 Octobre était la meilleure solution. Ce n'est pas choquant comme événement, ils n'ont fait que se révolter », estime un jeune homme en première année de licence. Certains tiennent un propos plus modéré : « Ce n'est pas contre les Juifs qu'on veut se battre, c'est plutôt pour faire avancer les choses à Gaza. On aime ce côté militant de Paris 8 », ajoute une autre élève de master. Pour Mélina, en licence 2, hors de question de cautionner ces idées. « Ce n'est pas possible de se réjouir de ces événements tragiques », souligne-t-elle.

L'exemple de Paris 8 n'est pas un cas isolé. Selon le ministre de l'Enseignement supérieur, depuis le début de l'année, 115 actes antisémites ont été dénombrés dans les universités. « C'est plus que l'année dernière. C'est aussi dû à des signalements plus rapides et plus systématiques que précédemment. Mais ce chiffre ne tient bien sûr pas compte de ce qu'on pourrait appeler un antisémitisme d'ambiance, que le conflit israélo-palestinien aggrave, non seulement à l'université mais aussi, malheureusement, beaucoup plus largement en France », explique Philippe Baptiste.

Depuis la rentrée, d'autres incidents ont secoué les facultés. À commencer par Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Fin août dernier, un étudiant postait dans une boucle WhatsApp de la promotion de première année de licence économie le sondage suivant : « Pour ou contre les Juifs ? » Deux semaines plus tard, une autre élève supprimait tous ses camarades aux noms à consonance juive d'un autre groupe de classe sur Insta-



gram. En juillet, Sciences Po Lille annulait l'inscription d'une jeune Gazaouie après qu'elle avait été accusée d'être l'auteur de publications à forte teneur antisémite sur les réseaux sociaux.

Même ambiance à Nanterre, en novembre 2023, où les tags « Israël tue » et « Mort à Israël, mort aux Juifs » se répandaient sur les murs de l'université. Après l'enquête du Figaro à ce sujet, la visite de l'ex-ministre de l'Enseignement supérieur, Sylvie Retailleau, avait été précipitée pour rencontrer la présidence ainsi que des étudiants. Autre exemple, celui du Pr Fabrice Balanche, spécialiste de la Syrie à l'université Lyon 2, qui, en avril dernier, a vu son cours violemment interrompu par une dizaine d'individus criant « Racistes, sionistes, c'est vous les terroristes », avant de l'accuser d'être « pro-Assad, complice du génocide ». Six mois plus tard, en découvrant la vidéo filmée à Paris 8, l'enseignant ne s'« étonne pas de la situation ». « Ces incidents se banalisent. On fait passer les terroristes pour des défenseurs des droits de l'homme », se désole Fabrice Balanche. Pour lui, les raisons de la multiplication de ces épisodes au sein des facultés sont liées au manque d'action des universités. « Les présidents sont complices de la situation, et lâches, assène-t-il. Qu'ils arrêtent de nous dire : "Je n'étais pas au courant", alors que ce sont des réunions annoncées. C'est gravissime ce qui se passe. »

Un constat que déplore également le ministre. « J'ai appelé à de nombreuses reprises les présidents d'université à la vigilance et à la fermeté et je sais que c'est un appel qu'ils ont entendu, assure Philippe Baptiste. Mais ce qui s'est passé à Paris 8 est grave. Les Français ont été horrifiés par ce qu'ils ont vu et ne comprendraient pas une réponse laxiste à ce qui a été, selon toute vraisemblance, un dysfonctionnement grave de l'université. J'ai demandé une enquête flash de l'inspection générale du ministère et je veux que ses résultats me soient transmis sous trois semaines. Sur cette base, nous verrons quelles décisions et quelles sanctions devront être prises. Le message doit être très clair : face à ce genre de dérive, le ministère prend systématiquement ses responsabilités. »

Après l'incident de Paris 8, France Universités, qui réunit les présidents

d'universités, s'est à son tour exprimée. Son discours rejoint celui du ministre. « L'apologie du terrorisme n'a pas sa place dans les universités. Nul ne saurait se prévaloir de la liberté d'opinion pour y véhiculer des propos que la loi réprime, a fortiori pour y commettre des violences à l'encontre de celles et de ceux qui s'y opposent », a-t-elle indiqué dans un communiqué. Avant de déclarer s'associer, « en se portant partie civile, aux procédures judiciaires visant à sanctionner les manquements portés à sa connaissance ». Pour France Universités, « de tels comportements, même isolés, et souvent instrumentalisés, sont intolérables et nuisent gravement à la réputation de l'université ».

Outre l'article 40 du code de procédure pénale, permettant à l'université de déposer un signalement auprès du procureur de la République, une loi contre l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur a été promulguée le 31 juillet dernier. Elle rend obligatoire une formation pour tous les étudiants à la lutte contre l'antisémitisme, le racisme et la haine. « Cette loi donne aux universités de nouveaux outils pour combattre l'antisémitisme, notamment des outils disciplinaires qui permettent aux universités, en complément de l'action de la justice, de prendre des sanctions à leur niveau », explique Philippe Baptiste. Les présidents d'universités « en bénéficieront dès que les décrets d'application de la loi seront publiés, d'ici quelques semaines », précise le ministre.

Avant la mise en vigueur de cette loi, certains établissements avaient déjà réfléchi à davantage de fermeté. À Sciences Po Paris, qui a été bercé ces derniers mois par de multiples manifestations propalestiniennes, le campus a retrouvé le calme depuis l'arrivée de son nouveau directeur, Luis Vassy, en octobre 2024. « Il y a toujours eu une écrasante majorité d'étudiants qui exprimait ses opinions avec respect. Une petite minorité n'était quant à elle pas dans une optique de débat mais voulait imposer son point de vue. Cette page est tournée », se félicite l'ancien ambassadeur de France aux Pays-Bas. La recette de cet apaisement : « Une formation contre les discriminations et l'antisémitisme particulièrement dense, systématisée à tous les élèves », bien avant la loi. À la demande de Philippe

Baptiste, Luis Vassy lui a d'ailleurs partagé l'ensemble de son dispositif dans un courrier adressé le mois dernier. Mais cette mesure n'est pas la seule responsable du retour à l'ordre à Sciences Po Paris. « Face aux atteintes à l'ordre public, il a fallu parfois prendre des mesures conservatoires interdisant l'accès au campus, lesquelles peuvent être levées si nous avons des garanties que ces actions ne se reproduiront pas », poursuit le directeur de l'institut d'études politiques.

La France n'est pas la seule à être concernée. Le phénomène de militantisme propalestinien prend de l'ampleur dans les universités de bien d'autres pays. En juillet, le sénateur honoraire belge Alain Destexhe se plaignait dans nos colonnes de voir l'université libre de Bruxelles devenir « un foyer d'intolérance, de communautarisme et d'antisémitisme ». Outre-Atlantique, Donald Trump fait aussi de la lutte contre l'antisémitisme son cheval de bataille au sein des universités, qu'il juge « wokistes ». En mars dernier, il suspendait ainsi 400 millions de dollars d'aides fédérales à l'université de Columbia, accusée d'inaction sur l'antisémitisme. ■

**« Je pense que ce qui s'est passé le 7 Octobre était la meilleure solution. Ce n'est pas choquant comme événement, ils n'ont fait que se révolter »**

**Un étudiant en première année de licence à l'université de Saint-Denis**

**« Il y a une forme de fierté chez ces individus qui ne se cachent plus de revendiquer des propos de plus en plus choquants. En face, les étudiants juifs en ont ras le bol et se font petits tous les jours. Ce ne sont pas des conditions d'études sereines »**

**Yossef Murciano** Président de l'Union des étudiants juifs de France



L'université Paris 8, à Saint-Denis.  
SIMONE LAMBERT/THYTHAR/REA

